



EPALINGES

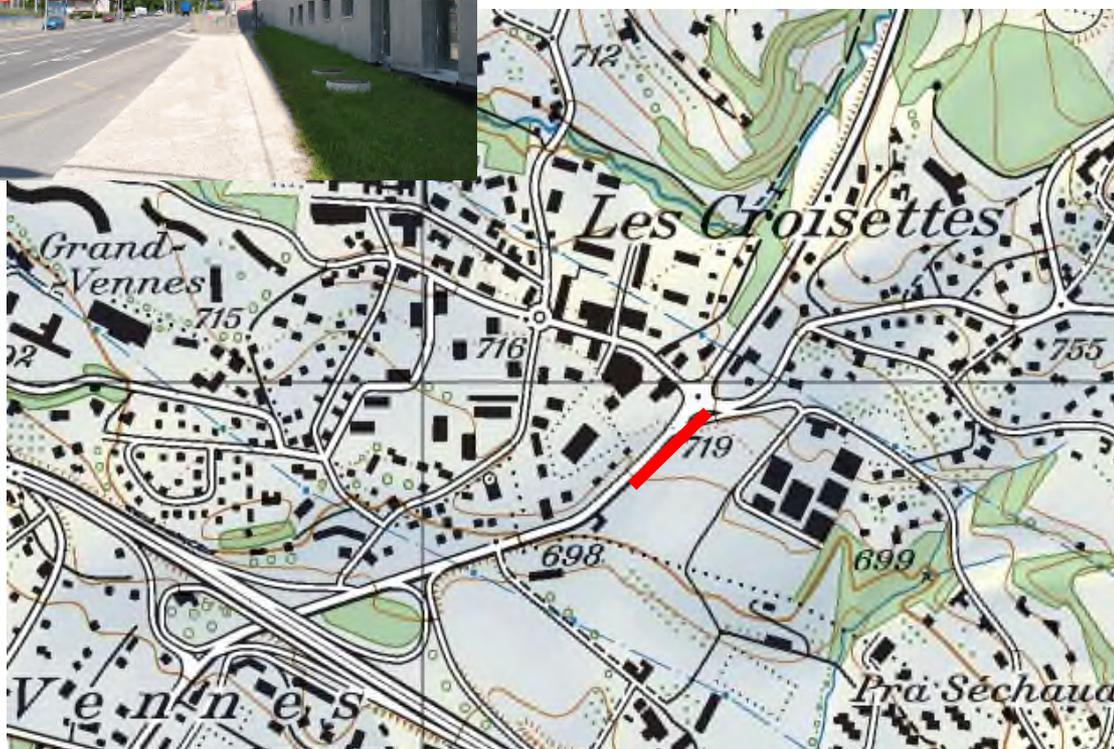
## PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 17/2015

**Concerne : Création d'une présélection de tourner à droite au carrefour des Croisettes sur la RC 601-B-P (route de Berne) – Demande d'un crédit de construction**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit de construction d'un montant de CHF 520'000.-- (cinq cent vingt mille francs) pour la création d'une présélection de tourner à droite au carrefour des Croisettes.



Plan de situation du secteur Croisettes

## 1. Préambule

La participation communale à la requalification du secteur Vennes-Croisettes de la RC 601 B-P a fait l'objet d'une demande de crédit de CHF 423'000.-- au Conseil communal (préavis 2/2015) accordée par celui-ci le 17 février 2015. Le chantier a débuté en avril dernier.

Comme mentionné dans le préavis 2/2015, la commune d'Epalinges souhaite réaménager la Place des Croisettes, sise à l'Est du carrefour du même nom. Un crédit d'étude destiné au financement de ce projet d'aménagement a été octroyé par le Conseil communal en 2013 (préavis N° 7/2013). Ces aménagements ne pouvant être effectués pour le moment, les inconnues étant encore trop nombreuses à ce jour (notamment concernant la prolongation du M2), ils doivent être réalisés en 2 phases. La première coïncidant avec les travaux en cours sur le tronçon Vennes-Croisettes de la route de Berne, consiste à réaliser, au Sud du carrefour des Croisettes, une présélection droite montante sur la RC601.

## 2. Contexte

Cette présélection permettra à terme de créer une traversée piétonne de la place des Croisettes, qui devient nécessaire quel que soit l'aménagement futur sur la parcelle « Faucherre ». Au vu de l'importance du trafic montant ou descendant à cet endroit, entre la route de Berne et le rond-point des Croisettes (10'800 véhicules/jour en moyenne en 2012 et estimée à 11'900 v/j à l'horizon 2030), cette traversée piétonne devra être gérée par des feux de signalisation.

En conséquence, afin de ne pas pénaliser le fonctionnement du carrefour des Croisettes, par un encolonnement de véhicules sur la voie droite montante de la route de Berne lorsque le feu serait au vert pour les piétons, il a été décidé de créer cette nouvelle piste de présélection pour tourner à droite. Cette piste supplémentaire améliorera également la fluidité du trafic en direction de Moudon à l'heure de pointe du soir.

Les travaux de requalification de la route de Berne se déroulant fin 2015 pour la chaussée montante, il est souhaitable, d'un point de vue économique et pratique, d'intégrer dans ces travaux la création de la présélection de tourner à droite.

La mise à l'enquête publique a été effectuée du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2015. Son résultat pourra être communiqué lors de la séance du Conseil communal.

## 3. Travaux projetés

Le projet de tourner à droite au carrefour des Croisettes a été élaboré en collaboration avec la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes), qui l'a validé après examen préalable.

Le mandat de génie civil du projet a été attribué au même bureau d'ingénieur qui s'occupe de la route de Berne, de même pour le bureau spécialisé en études de trafic.

Le concept d'aménagement prévoit :

- la création d'une voie de présélection de tourner à droite, d'une longueur d'environ 100 m sur la chaussée montante de la RC 601-B-P.
- le maintien de la piste mixte prévue dans le projet de requalification de la RC 601-B-P - tronçon Vennes - Croisettes jusqu'au carrefour des Croisettes.
- la suppression de la rampe et l'aménagement du trottoir le long du bâtiment M2 avec bordure haute au droit de l'arrêt de bus pour inciter les piétons à ne pas traverser devant les départs de bus.
- la suppression du portique de feux existant et création d'un nouveau portique en avant (au droit de la bande d'arrêt des cycles) avec ajout d'un feu pour la présélection de tourner à droite et d'un feu dédié aux cycles.
- la suppression de l'alignement d'arbres prévu dans le projet de requalification de la RC 601-B-P tronçon Vennes - Croisettes (incompatible avec la création de la présélection).

Il est à noter que la rampe piétonne supprimée n'a pas d'incidence pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes, car l'ascenseur dans la station du M2 et la sortie de plain-pied à l'extrémité du passage souterrain côté Biopôle ont déjà réduit fortement son utilisation. De plus, la traversée piétonne à niveau, au nord du carrefour sera toujours maintenue.

#### **4. Planning**

Sous réserve de l'adoption du crédit par le Conseil communal, ces travaux se dérouleront de septembre à novembre 2015, soit en même temps que les travaux sur la voie montante de la route de Berne. Ils n'auront pas d'influence sur la durée de ceux-ci, ni sur l'organisation prévue pour les déviations de circulation.

#### **5. Coût des travaux**

La requalification du secteur Vennes-Croisettes de la RC 601 B-P (préavis 2/2015 de CHF 423'000.--), la réfection du collecteur intercommunal (préavis 3/2015 de CHF 130'000.--) et la création de cette présélection de tourner à droite sont inscrits au plan des investissements 2015/2019 pour un montant total de CHF 850'000.--. Le coût à charge de la commune pour ces trois objets s'élèvera à CHF 1'073'000.-- (la différence s'explique principalement par le coût du changement du portique de signalisation et de la signalisation lumineuse rendu nécessaire par l'augmentation des voies de présélection sur la chaussée montante de la RC601.)

Le coût des travaux pour la présélection de tourner à droite (CHF 610'000.--) a été déterminé sur la base des prix de l'entreprise adjudicataire des travaux de la requalification en cours, dont l'appel d'offre a été effectué conformément à la procédure ouverte des marchés publics. Un avenant à leur contrat sera établi en cas de réalisation.

Les travaux de ce tourner à droite induisant une moins-value de CHF 90'000.- sur le coût des travaux de la requalification, la DGMR a confirmé qu'elle prendrait en charge ce montant, ce qui réduit le coût de ces travaux à CHF 520'000.--.

La Municipalité va encore négocier avec le Canton pour obtenir une participation supplémentaire de celui-ci au vu de l'amélioration qu'apporterait ce projet sur la fluidité du trafic de la route de Berne.

Détail des coûts :

Travaux d'infrastructures (génie civil)	CHF	220'000.00
Portique de signalisation	CHF	150'000.00
Signalisation lumineuse	CHF	80'000.00
Mobilier urbain	CHF	5'000.00
Marquage	CHF	<u>5'000.00</u>
Total travaux avant honoraires	CHF	460'000.00
Honoraires ingénieur civil	CHF	30'160.00
Honoraires ingénieur trafic et géomètre	CHF	15'000.00
Constats, essais de matériaux, frais de reproduction	CHF	<u>8'000.00</u>
Sous-total	CHF	513'160.00
Divers et imprévus env. 10 % et pour arrondi	CHF	<u>51'654.80</u>
TOTAL HT	CHF	564'814.80
TVA 8%	CHF	<u>45'185.20</u>
MONTANT TOTAL NET TTC	CHF	610'000.00
Déduction du montant pris en charge par le canton	CHF	<u>-90'000.00</u>
<b>MONTANT TOTAL NET TTC</b>	<b>CHF</b>	<b><u>520'000.00</u></b>

C'est donc un crédit de CHF 520'000.-- (cinq cent vingt mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 11'804.-- (calculée à 2.27 %).

Hormis l'amortissement comptable et l'éventuel service de la dette, cette réalisation n'entraînera pas de nouvelle charge de fonctionnement.

## 5. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 17/2015 du 11 mai 2015,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 520'000.-- (cinq cent vingt mille francs) pour la création d'une présélection de tourner à droite au carrefour des Croisettes sur la RC 601-B-P (route de Berne);**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 11 mai 2015

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexe : plan

**Représentant municipal délégué** : M. Bernard Krattinger

Aménagement de la place des Croisettes.  
Création d'une présélection de tourner-à-droite  
sur la RC 601-B-P

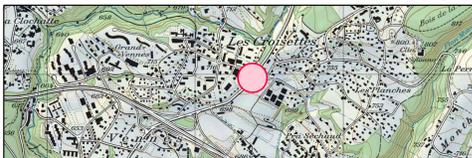
3003-102D

DATE	DESS	CONTR.
07.08.2014	NP	SJ
21.08.2014	NP	SJ
06.10.2014	NP	SJ
13.02.2015	NP	SJ
17.03.2015	NP	JPB

Situation projetée



ECHELLE : 1:200  
FORMAT : 126 x 89,1 cm



Cadastre transmis par l'association pour le système d'information du Territoire Vaudois.

MODIFICATIONS:  
a) Mise à jour suite à la séance du 20.08.14  
b) Mise à jour suite à la séance du 06.10.14  
c) Correction suite examen préalable  
d) Mise à l'enquête publique

### PLAN DRESSÉ POUR L'ENQUÊTE

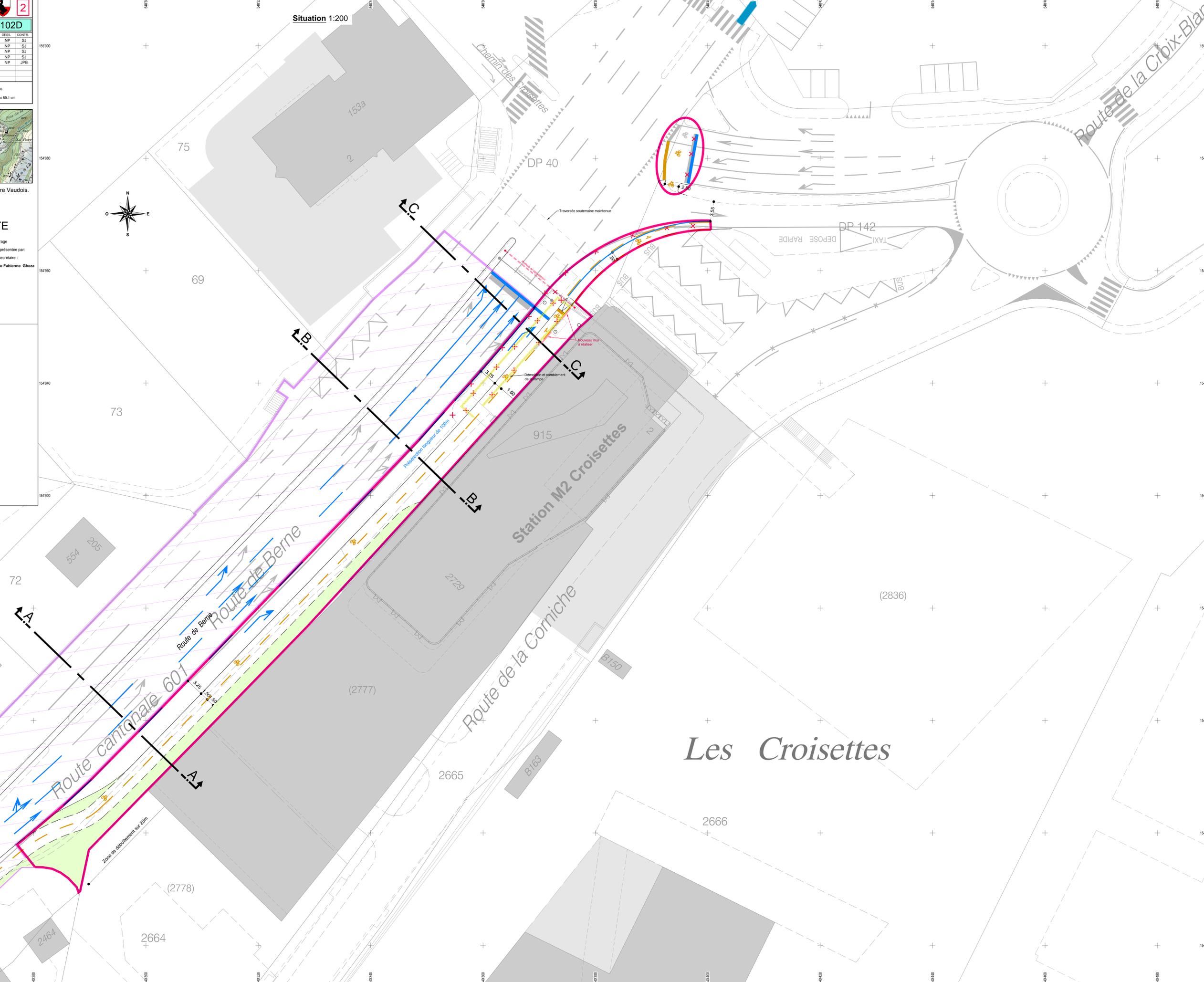
Dressé par : **SCHOPFER & NIGGLI SA**  
Bureau d'ingénierie et de planification  
1000 Lausanne  
www.schopfer-niggli.ch

Maître de l'ouvrage : **Commune d'Epalinges représentée par:**  
le Syndic : **M. Maurice Mischler**  
la Secrétaire : **Mme Fabienne Gheza**

### Légende

- Périmètre de mise à l'enquête publique
- Espace vert
- Marquage blanc (indicatif)
- Marquage jaune (indicatif)
- Bordure type Etat
- Bordure droite
- Bordure abaissée
- Pavés
- Projet de requalification de la route de Berne
- x Elément à supprimer
- Elément démolé
- Mât TL
- Nouveau mur de soutènement

Situation 1:200



# Les Croisettes